



Le jeudi 19 février 2015 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 13 février 2015 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mme Colette GRASER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mmes Karine VIENNE épouse DUTOIT, Delphine BERNADAT, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Marie-France TAILLEFER (M. Pierre BOURGOIS), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), M. Dominique SERGENT (à M. Alexandre MEZIERE), Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ (Mme Delphine BERNADAT)

Absent excusé : M. Jean-Max LEFEBVRE

N° 15-2-7

-----  
**Services concédés**  
-----

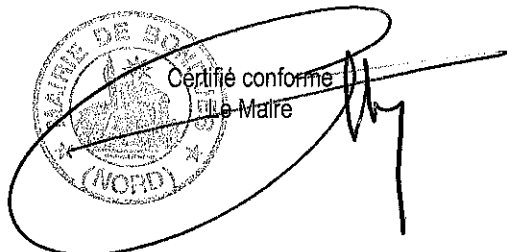
Rapport annuel d'activités sur le prix et la  
qualité du service public de l'élimination  
des déchets ménagers

-----  
Exercice 2013

Rapport de M. Bernard JEAN-BAPTISTE,  
Adjoint au Maire

La loi Chevènement, votée le 12 juillet 1999, dans le souci de favoriser la démocratisation et la transparence de la vie publique, fait obligation pour chaque établissement public de coopération intercommunale de transmettre chaque année aux communes membres un rapport retraçant l'activité de leur établissement (article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Je vous ai fait parvenir le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets ménagers concernant l'exercice 2013, qui a été présenté au conseil de la communauté urbaine de Lille le 10 octobre 2014, dont il vous est demandé de prendre connaissance.

  
Certifié conforme  
M. le Maire